

DÉPARTEMENT DU  
DOUBS

ARRONDISSEMENT DE  
BESANCON

CANTON D'ORNANS

**COMMUNE DE**  
**25620 (INSEE 25569)**

**Extrait du registre des Délibérations du Conseil  
Municipal  
Séance du 25 novembre 2024**

**Délibération n° 26-2024**

L'an deux-mil-vingt-quatre, le vingt-cinq novembre à 20 heures 15 minutes, le Conseil Municipal de la commune de TREPOT, s'est réuni à la salle du conseil de la Mairie après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard MOUGIN, Maire.

**Objet :**

**TARIF AFFOUAGE 2023-2024  
Annule et Remplace  
Dcm n°5-2023**

Etaient présent(e)s : MOUGIN Gérard, PROST Pierre, HANRIOT-COLIN Sabrina, PERROT Denis, BARTOLOZZI Sophie, DOLE Jean-Claude, HENRIOT-COLIN Stéphane, JUILLARD Mathieu, PERROT Nathalie, TAILLARD Didier, VUITTON Céline,

Absent(e)s excusé(e)s (procuration) : LATHELIER Marine procuration à LATHELIER Marine.

MILLET Stéphanie sans procuration

Membres en exercice : 13  
Membres présent(e)s : 11  
Ayant pris part au vote : 12  
Dont ayant donné procuration : 1

Il a été procédé conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le conseil, Mme VUITTON Céline ayant obtenue la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Date de convocation :  
14/11/2024

Date d'affichage :  
14/11/2024

Le Président a déclaré la séance ouverte.

Le Maire expose au Conseil Municipal que la délibération N°5-2023 est erronée.

En conséquence les tarifs et parcelles d'affouage 2023-2024 sont :

**Parcelles 33 + 34 + 5 et divers lieux au prix de 7 € le stère.**

**Voix POUR : 12**

**Voix CONTRE : 0**

**Abstention : 0**

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Le Maire, Gérard MOUGIN

